

Chapitre 19 Mauvais sujets? Sujet et actance en allemand

Pierre-Yves Modicom, Camille Noûs

▶ To cite this version:

Pierre-Yves Modicom, Camille Noûs. Chapitre 19 Mauvais sujets? Sujet et actance en allemand. L'œuvre de Lucien Tesnière, De Gruyter, pp.349-366, 2022, 10.1515/9783110715118-019. halshs-03648311

HAL Id: halshs-03648311 https://shs.hal.science/halshs-03648311

Submitted on 23 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version auteur.

Version éditeur: https://doi.org/10.1515/9783110715118-019

Pierre-Yves Modicom, Université Bordeaux-Montaigne, Centre Interdisciplinaire de Recherches sur l'Allemagne Moderne et Contemporaine Camille Noûs, Laboratoire Cogitamus

Mauvais sujets? Sujet et actance en allemand

Le statut syntaxique du sujet du verbe est un point d'opposition très nette entre la théorie tesniérienne de la valence et une grande partie des approches grammaticales antérieures. La singularité de la position de Tesnière peut être résumée par la célèbre formule selon laquelle « le sujet est un complément comme les autres » (Tesnière 1959 : 109). Dans ce qui suit, on s'efforcera de montrer comment l'analyse de Tesnière est tributaire de la comparaison des systèmes linguistiques et inaugure la problématique typologique des critères du sujet. La comparaison des langues aide en effet à mettre à distance l'asymétrie observable en français entre le sujet et les autres actants. Dans une deuxième partie, on verra que la caractérisation tesniérienne du sujet reconstitue à bien des égards le concept traditionnel après l'avoir congédié et s'expose ainsi à une critique interne. Les langues germaniques, et en particulier l'allemand, feront l'objet d'une attention particulière dans cette discussion critique. Enfin, dans un troisième temps, on s'intéressera à la poursuite de l'entreprise de Tesnière, notamment chez Lazard, dont les travaux sur l'actance permettent de radicaliser et d'affiner une partie des intuitions de l'auteur des Éléments de syntaxe structurale.

1. Le complément de sujet dans les Éléments de syntaxe structurale

1.1. Sujet et prime actant chez Tesnière

La syntaxe de Tesnière se place en rupture radicale et revendiquée avec la tradition grammatico-graphique fondée sur la distinction entre sujet et prédicat. Pour Tesnière, le sujet n'est qu'un actant comme les autres, et le privilège du sujet, « une survivance non encore éliminée de l'époque, qui va d'Aristote à Port-Royal, où toute la grammaire était fondée sur la logique » (Tesnière 1959 : 103). Le concept d'actant permet en effet de dépasser cette opposition binaire, en affirmant une vision où le verbe projette un certain nombre de places syntaxiques et sémantiques, comblées par des syntagmes substantifs, le cas échéant après conversion. Nier la singularité du sujet permet de dissoudre la notion de prédicat entendu comme bloc syntaxico-sémantique amalgamant le verbe et ses compléments.

L'opposition du sujet et du prédicat masque en particulier le caractère interchangeable des actants, qui est à la base du mécanisme des voix active et passive. (Tesnière 1959 : 105)

Une fois cette étape posée, Tesnière entreprend de caractériser les différents actants, et élabore une notion de hiérarchie actantielle au sommet de laquelle figure le prime actant, c'est-à-dire à la fois l'actant unique des verbes monovalents et l'actant des verbes divalents et trivalents partageant les caractéristiques grammaticales et sémantiques de cet actant unique. Le prime actant succède ainsi au sujet comme *primus inter pares* parmi les actants. Tesnière reconnaît cette continuité entre les deux catégories : la différence entre le prime actant et le sujet, plus qu'une différence intrinsèque, est une différence de mode d'opposition aux autres actants. Plus

précisément, seul le concept de sujet présuppose une opposition stricte. L'opposition entre le prime actant et les autres est une « différence » — le distinguo terminologique entre opposition et différence, à cet égard, est symptomatique de l'extériorité de Tesnière au structuralisme qui émerge à la même époque, quand bien même l'idée d'une distinction entre le sujet traditionnel et le prime actant qui ne passerait pas tant par le contenu positif de ces catégories que par leur mode d'opposition à une autre, en l'occurrence celle de complément, se situe dans le voisinage d'un mode de pensée structuraliste.

Du point de vue sémantique, le prime actant est celui qui fait l'action.

A ce titre, le prime actant est connu dans la grammaire traditionnelle sous le nom de sujet, que nous lui conservons. [...]

Il y a lieu d'observer que si, sémantiquement, il y a opposition entre le sujet et l'objet, par contre, structuralement, entre le prime actant et le second actant, il n'y a pas opposition, mais simple différence. (Tesnière 1959 : 108)

Dans une langue accusative à cas, il ne serait donc pas absurde, d'un point de vue tesniérien, de définir le sujet comme complément au nominatif :

Dans les langues à cas, le prime actant se met au nominatif. (Tesnière 1959 : 112)

1.2. Étude de cas : l'allemand

Ces réflexions peuvent aisément être illustrées à partir de l'exemple de l'allemand, qui servira de fil rouge à la discussion dans ce chapitre. De prime abord, l'allemand vérifie parfaitement les critères de Tesnière. La morphologie, quand bien même Tesnière la met peu en avant dans ses réflexions générales, paraît en effet conforter ses vues. Le prime actant y a son cas dédié, le nominatif. Deux autres cas, en allemand, sont ordinairement assignés aux actants, correspondant au second et au tiers actant (respectivement, l'accusatif et le datif). Le prime actant est donc, à cet égard, un actant comme les autres, ou du moins comme les deux autres actants majeurs de l'allemand. Inversement, seul le prime actant déclenche l'accord du verbe, ce qui l'isole de tous les autres : le prime actant se trouve donc dans une relation de contiguïté et de différence avec l'ensemble des autres actants, à la fois séparément (c'est un actant dans le paradigme des actants) et en bloc (c'est l'actant à nul autre pareil, en ce qu'il contrôle l'accord du verbe).

- (1) D-ie Tagung find-et in Paris statt.

 DEF-NOM:SG:FEM¹ conférence avoir.lieu-3SG à Paris PVB

 'La conférence a lieu à Paris'
- (2) Ich find-e die Vorträge spannend. 1SG:NOM trouver-1SG DEF-NOM/ACC.PL exposés intéressant 'Je trouve les exposés intéressants.'
- (3) Mir gefall-en die Vorträge.

 1SG:DAT plaire-3PL DEF-NOM/ACC.PL exposés
 'Les exposés me plaisent.'

Mais d'emblée, un premier problème surgit, que Tesnière relevait déjà pour le français : le prime actant apparaît, formellement, avec les verbes avalents :

Le système de gloses utilisé ici reprend les conventions typographiques dites de Leipzig (Leipzig Glossing Rules). Abréviations utilisées dans les gloses: ACC: accusatif; AG: agent; AUX: auxiliaire; BEN: bénéfactif; DAT: datif; DECL: marque générique de déclinaison; DEF: défini; FEM: féminin; GEN: génitif; INDEF: indéfini; MASC: masculin; MED: médio-passif; NEG: négation; NOM: nominatif; PART: participe; PASS: passif; PL: pluriel; PREP: préposition; PRET: prétérit; PRF: parfait; PRS: présent; PST: passé; PVB: préverbe; REF: réfléchi; SG: singulier; SUJ: sujet

- (4) Es regnet. 'Il pleut.'
- (5) Hier regnet es. 'Ici, il pleut.'

Ce simple état de fait, caractéristique des langues à servitude subjectale, pourrait suffire à questionner la superposition exacte entre sujet et prime actant, dès lors que des verbes sans actants ont un sujet. Chez Tesnière, ce sujet « n'est en réalité que l'indice de la 3e personne » (1959 : 106, voir aussi pp. 139-140). Ce traitement est caractéristique de la relative défiance en laquelle Tesnière tient la morphologie flexionnelle, à laquelle il entretient un rapport que l'on peut qualifier d'opportuniste, puisqu'il peut tour à tour la juger non pertinente, comme ici, ou s'en prévaloir comme dans son analyse des cas. Sous réserve d'accepter cette méthode, la réponse de Tesnière peut satisfaire l'analyste du français. Comme on va le voir, elle ne tient pas pour l'allemand. Pour le comprendre, il est nécessaire de faire un détour par l'étude du passif dans cette langue.

1.3. Servitude subjectale et voix passive

Pour Tesnière, la diathèse passive présente le procès en sens inverse de l'actif, le sujet passif est celui qui subit l'action, tandis que l'agent est dégradé et devient un « contre-sujet » construit comme un complément oblique. Si en français cette analyse est tenable de prime abord au moins, en allemand, elle ne résiste pas à l'examen. En effet, dans cette langue, les verbes monovalents peuvent être passivés, produisant alors des énoncés sans sujet :

- (6) Hier wird nicht geraucht.
 Ici AUX.PASSIF:3SG NEG fumer:PART 'Ici on ne fume pas', 'Défense de fumer ici'.
- (7) Mir wurde geholfen. 1SG:DAT AUX.PASSIF:PRET:3SG aidé. 'On m'a aidé, j'ai été aidé.'

Or ces énoncés, tout en présentant effectivement un verbe conjugué à la troisième personne, n'ont pas d'autre marqueur morphologique de celle-ci, et en particulier ils sont construits sans le *es* des verbes avalents. *Es* peut toutefois être employé, mais se trouvera alors toujours dans la position initiale de l'énoncé assertif, qui demande en allemand que le verbe conjugué apparaisse en deuxième position après un premier constituant choisi *ad libitum* mais le plus souvent topical.

- (8) Es wird hier nicht geraucht. 'Ici on ne fume pas', 'Défense de fumer ici'.
- (9) Es wurde mir geholfen. 'On m'a aidé, j'ai été aidé.'

Le pronom *es*, ici, n'est pas sujet mais strictement explétif (occupation de la première position). Cet emploi est également attesté à l'actif, où l'on voit qu'il ne déclenche justement pas l'accord et peut coexister avec une troisième personne... du pluriel :

(10) Es stank-en d-ie Straße-n nach Mist es puer:PRET-3PL DEF-NOM/ACC.PL rue-PL PREP fumier 'Les rues puaient le fumier.' (Patrick Süskind, Das Parfum)

La comparaison de ces données au passif avec le comportement des verbes avalents appelle deux commentaires : d'une part, au passif, contrairement à l'actif, il est possible de se passer totalement d'un syntagme sujet, ce qui constitue un argument très fort pour considérer que le prime actant, en allemand, est bien un actant « comme les autres » à cet égard. Il n'y a pas de servitude subjectale stricte en allemand. Mais précisément pour cette raison, il faut considérer que le es des verbes avalents est d'une tout autres espèce que l'explétif et que sa présence ne s'explique par que par la nécessité de marquer la troisième personne, puisque les passifs sans sujet prouvent que ce marquage est possible sans un tel es. Depuis la fin du XIX^e siècle, cet usage de es avec les verbes avalents a pu être expliqué de différentes facons, avec ou sans appel à une dénotation du pronom (voir déjà la discussion dans Marty 1916). L'hypothèse la plus compatible avec une conception tesniérienne est celle d'une pression formelle du modèle sujet-prédicat ou, si l'on souhaite éviter cette référence, d'un patron syntaxique exigeant pour les verbes à l'actif la présence d'un syntagme nominal (ou fonctionnellement équivalent) porteur des marques casuelles du nominatif. Même cette hypothèse représente un défi pour une approche tesniérienne stricte, puisqu'elle suppose une efficience propre de l'opposition entre le verbe et l'actant au nominatif, qui pèserait sur la syntaxe du groupe verbal de façon en partie autonome vis-à-vis des problèmes actantiels. En d'autres termes : le couple sujet-prédicat resurgit et se superpose au modèle actantiel.

2. Vers une critique interne

2.1. Subjectalité et alignement

Si le décentrage par rapport au français, langue marquée par une forte asymétrie formelle entre sujet et complément, a pu contribuer à stimuler la pensée de Tesnière sur la question du sujet, force est de constater qu'une approche comparative remet en question plusieurs affirmations factuelles des *Éléments de syntaxe structurale*. Ainsi des langues ergatives, pourtant déjà évoquées par Tesnière :

Enfin certaines langues de type très archaïque, telles que le basque et les langues du Caucase, en particulier le géorgien, marquent très fortement, par une désinence, le caractère agissant du prime actant.

Ainsi, en basque, tandis que le sujet des verbes d'état n'a pas de désinence, celui des verbes d'action en a une qui fait ressortir le caractère actif du sujet. [...]

En géorgien, le même phénomène ne se manifeste que lorsque le verbe est mis au parfait. Le prime actant, au lieu d'être au nominatif, est alors mis à un cas spécial, dont le nom d'ergatif ou actif indique assez clairement la valeur. (Tesnière 1959 : 112)

La morphologie casuelle est mobilisée pour justifier un argument d'ordre sémantique en faveur de la définition tesniérienne du prime actant. L'affirmation de Tesnière n'en est pas moins problématique ou opportuniste pour autant : en effet, l'alignement ergatif n'est pas réductible à un alignement sémantique marquant spécialement l'agentivité du prime actant des verbes d'action. L'alignement ergatif se caractérise par l'existence d'un second cas opposé à l'ergatif comme l'accusatif l'est au nominatif : l'absolutif. Le cas absolutif est porté à la fois par l'actant unique des verbes d'état monovalents et par le second actant des verbes d'action divalents. Quel est alors le « cas sujet » d'une langue ergative ? Pourquoi considérer qu'il s'agit de l'ergatif plutôt que de l'absolutif ? Y a-t-il-même une obligation à considérer qu'il doive y avoir un cas sujet ou une fonction sujet dans ces langues ?

Ce problème théorique doit attirer notre attention sur le caractère discutable de la coïncidence entre marquage casuel et fonction sujet dans les langues à cas. Même lorsqu'une langue dispose d'un alignement nominatif-accusatif, cette coïncidence ne va pas de soi. Ainsi, les « sujets obliques » des langues nominatives-accusatives représentent un défi sérieux pour l'assimilation entre sujet, prime actant et nominatif telle que postulée par Tesnière. Au demeurant, ce qui pose problème ici est en fait la partie conservatrice de la définition tesniérienne, qui tend à affirmer la

singularité du prime actant, dans la continuité du sujet des grammaires classiques. Les grammaires fondées sur l'opposition sujet-prédicat se heurtent à au moins autant de problèmes face à ces « sujets non canoniques ». La discussion théorique sur leur statut est pléthorique : on se reportera, pour un aperçu, à Aikhenvald, Dixon & Onishi (2001), Bhaskararao & Subbarao (2004) et Barðal, Pat-El & Carey (2018). Le latin fournit une bonne illustration du problème :

(11)Me solum stultiti-æ non piget me-æ troubler:3SG 1SG:ACC NEG seulement folie-GEN:SG POSS:1SG-GEN:SG sed etiam pudet. même faire.honte:3SG mais

'Non seulement mon inconséquence me trouble, mais elle me fait honte.' (Ciceron, *De Domo Sua*, II, 29)

Deux analyses sont possibles. La première pose des verbes *piget* 'troubler, peser' et *pudet* 'faire honte', avec un sujet au génitif exprimant un stimulus, et un complément (patient) à l'accusatif. La seconde pose un verbe *piget* 'être troublé' et un verbe *pudet* 'avoir honte' avec un sujet (expérient) à l'accusatif et un complément au génitif exprimant la cause ou le stimulus. Dans le cas de *pudet*, le dictionnaire Gaffiot (2000 : 1289) signale une pluralité de constructions, les emplois archaïques présentant aussi bien la possibilité de construire un expérient comme sujet au nominatif (*pudeo*) que celle d'un stimulus au nominatif. Cette pluralité des constructions représente un cas extrême d'un phénomène d'alternance de cadres valenciels qui préoccupe la recherche actuelle en grammaires de constructions. En soi, loin de remettre en cause l'innovation tesniérienne consistant à refuser la prééminence du sujet, elle la radicalise en oblitérant ce qui restait de l'ancienne définition du sujet dans celle du prime actant. Mais l'étude des langues germaniques accrédite également l'hypothèse d'une superposition des niveaux grammaticaux, qui restitue une pertinence au couple sujet-prédicat par-dessus le modèle valenciel.

C'est ce qu'illustre la question des critères du sujet en islandais (Barðdal 2002 : 64). Dans cette langue, l'actant occupant par défaut la première position dans l'énoncé déclaratif et dans les subordonnées présente en effet des caractéristiques récurrentes du « sujet » telles qu'on les trouve listées par exemple chez Keenan (1976), qu'il s'agisse du contrôle du pronom réfléchi, mais aussi de comportement vis-à-vis des verbes à montée, qui sont généralement caractéristiques du prime actant dans les langues à forte asymétrie entre celui-ci et les autres actants.

(12) Hans bað mig um að gefa sér
Hans demander:PRET:3SG 1SG:ACC sur COMPL donner REFL.DAT
köku-na.
gâteau-DEF

'Hans m'a demandé de lui donner le gâteau.' (cit. Barðal 2002 : 68)

Or l'usage du cas nominatif et l'accord du verbe ne convergent pas avec cette première série de critères. Lazard (1994:113) explique que le sujet doit être à la fois au nominatif et en première position pour que l'accord en personne soit possible. Il doit être au nominatif pour que l'accord en nombre soit possible. Enfin, l'accord en nombre n'est jamais obligatoire lorsque l'actant sujet n'occupe pas la position préverbale :

(13) Haf-ð-i þig vantað vinn-u? avoir-PASSÉ-3SG 2SG:ACC manqué travail-ACC 'Avais-tu manqué de travail ?' (cit. Lazard 1994 : 112)

(14) Hon-um leið-ist við

3SG:DAT ennuyer-3SG 1PL:NOM 'Nous l'ennuyons.' (cit. Lazard 1994 : 113)

Barðdal reconnaît (2002 : 64) une possibilité d'« inversion » XVS dans les énoncés déclaratifs quand la première place est occupée par un O topicalisé ou en cas d'« inversion narrative ». Cet ordre correspond en fait à l'ordre historique des langues germaniques, qui sont des langues V2 où la première position est dévolue à un constituant topical. L'islandais est la seule langue germanique à avoir à la fois conservé des caractéristiques de l'ordre V2 et à distinguer les propriétés d'accord du verbe avec le prime actant en fonction de la place de celui-ci. Cette évolution singulière peut être rapprochée de celle de l'anglais, dont le créneau topical préverbal s'est peu à peu spécialisé pour accueillir obligatoirement le prime actant, instituant ainsi une asymétrie foncière entre celui-ci et les autres actants, qui s'est cristallisée au XVII^e siècle avec l'émergence des périphrases en do, notamment dans les questions (15). Le fonctionnement de do consacre le statut unique de l'actant sujet, puisque les interrogatives partielles prenant l'actant sujet comme foyer (16) sont les seules à pouvoir être construites sans do :

- (15) Who did you see? 'Qui as-tu vu ?'
- (16) Who saw you? 'Oui t'a vu ?'

L'islandais représente un cas particulier de superposition des deux syntaxes : une syntaxe sujetprédicat nouée autour de l'opposition entre la première place de l'énoncé assertif et les autres, et une syntaxe « tesniérienne » illustrée par l'emploi des cas, qui se caractérise par une continuité maximale entre le cas nominatif et les autres, dont les « sujets obliques » sont la manifestation la plus visible.

Ces sujets subsistent marginalement en allemand, ainsi dans l'exemple suivant, sans doute délibérément archaïsant :

(17) Mich hunger-t sein.

1SG:ACC avoir.faim-3SG 3SG:GEN

'J'ai faim de lui, il me donne faim.' (Wagner, *Siegfried*, II [c'est le dragon qui parle])

L'étude de l'état de langue antérieur à l'allemand contemporain, le nouvel haut-allemand précoce (XVI°-XVII° siècles)², montre que les primes actants obliques des verbes d'états mentaux présentaient des caractéristiques référentielles et informationnelles actuellement réservées aux primes actants au nominatif. En particulier, si un verbe prenant un prime actant oblique est coordonné à un verbe prenant un prime actant au nominatif et que ces deux primes actants sont coréférents, le prime actant au nominatif est élidé :

(18) Dem Doct. Fausto, wie man zu sagen pflegt, Traumete von der Helle, vnd fragte darauff seinen bösen Geist, auch von der Substantz, Ort vnnd Erschaffung der Hellen, wie es darmit geschaffen seye.

D-em DEF-DAT	T:SG:MASC	doct. dr	Faust:DA	ΛT	traume-te rêver-PRET:3SG	von der PREP DEF-DAT:SG:FEM	Helle enfer
und et	frag-te demander-PRET:3	BSG	darauff sur.ce		ASC-ACC:MASC:SG	bös-en malin-DECL	Geist esprit

'Le docteur Faust, comme on dit, rêvait de l'Enfer, et en conséquence il interrogea également son esprit malin sur la substance, le lieu et la construction de l'Enfer, sur la façon dont il était conçu.' (FAUST : 22)

² Les exemples qui suivent sont tous empruntés au *Faust* anonyme de 1587, dont on trouvera la référence en bibliographie.

Comme en latin avec *pudeo*, on observe une pluralité de cadres valenciels pour certains verbes, comme *gedenken* 'penser'. Ce verbe peut prendre un prime actant au nominatif désignant un stimulus, et un expérient au datif :

(19) Doctor Faustus dorffte (wie vorgemeldt) den Geist von Göttlichen vnd Himmlischen dingen nicht mehr fragen, das_{NOM} thäte jhm wehe, vnd gedacht jhm_{DAT} Tag vnd Nacht nach.

'Le docteur Faust, comme dit plus haut, n'avait plus le droit d'interroger l'esprit sur des choses divines et céleste, cela lui faisait mal, et il y pensait nuit et jour.' (FAUST : 38)

Mais il peut également s'employer avec un prime actant au nominatif renvoyant à l'expérient, et construire son second actant au génitif :

```
(20) D. Faustus<sub>NOM</sub> im Bett ligend, gedachte der Hellen<sub>GEN</sub> also nach. 
'Le docteur Faust, allongé dans son lit, réfléchissait donc sur l'Enfer.' (FAUST : 47)
```

Aujourd'hui, cette pluralité formelle et sémantique des primes actants a été résorbée, tandis que l'existence de plusieurs modules de complémentation pour un même verbe reste assez répandue. De ce fait, l'allemand suit la même pente que l'islandais et l'anglais : le passage d'un état où le prime actant est réellement « un complément comme les autres » à un état où il bénéficie d'un statut *sui generis* dans le cadre d'une opposition au verbe et à ses compléments. Il apparaît donc que la définition du prime actant chez Tesnière, en reprenant le contenu positif de la définition traditionnelle du sujet, ne correspond qu'à une combinaison possible de caractéristiques grammatico-sémantiques ; le sujet « complément comme les autres » en est une seconde, et le couple sujet-prédicat, une troisième. Pour autant, l'islandais nous montre que ces trois états ne sont ni étanches, ni situés sur un continuum, mais correspondent à des niveaux d'organisation différents, dont l'un peu primer sur l'autre ou les autres, qui peuvent également se superposer.

2.2. Subjectalité et pluralité des niveaux d'analyse

Cette nécessité de reconnaître au moins deux niveaux d'organisation ou deux valeurs sémantiques derrière un phénomène en apparence unique, le statut du sujet, est corroborée par un aperçu de la syntaxe du passif dans les langues germaniques. Les langues scandinaves, en particulier le suédois, offrent ici un point d'accès privilégié, puisqu'elles comptent deux passifs. Le premier, dit passif morphologique, est en fait un ancien moyen, marqué par le morphème -s grammaticalisé à partir du réfléchi. Il se présente comme une diathèse régressive, rétrogradant le prime actant du verbe. Sur le plan sémantique, on observe généralement une désagentivation du procès :

```
(21) Frukost servera-s klocka 9
Petit.déjeuner servir:PRS-MED heure 9
'Le petit déjeuner est servi à 9h.'
```

D'autre part, un passif dit périphrastique, construit par la combinaison du verbe « devenir » avec un participe accompli passif, est utilisé pour permettre la thématisation d'un actant autre que l'agent, par exemple à des fins de continuité référentielle.

```
(22) Han blev påkörd av en bil.
3SG:MASC AUX.PASS.PRET:3SG renverser:PART PREP INDEF voiture
'Il a été renversé par une voiture.'
```

Engdahl (2006 : 35) souligne que les formes en -s sont employées pour construire des situations d'arrière-plan. Le procès de premier plan, par exemple celui qui représente une nouvelle étape dans la narration, sera plutôt conjugué au passif périphrastique. De la même manière, Heltoft & Falster-Jakobsen (1996) soulignent que le passif périphrastique, cette fois en danois, est porteur d'une

perspective « subjective » du locuteur, assertant quelque chose qu'il tient pour vrai à propos de quelque chose (le nouveau sujet, topical) tandis que le passif morphologique présenterait un procès de façon compacte, sans opération prédicative apparente portant la marque du point de vue du locuteur. On voit ici apparaître la double nature du passif : d'une part, il s'agit d'une opération de diathèse visant à réduire la valence d'un verbe, ce que manifeste le passif morphologique des langues scandinaves mais aussi la possibilité, en allemand, d'avoir des passifs sans sujet ; d'autre part, le passif est une opération de promotion du second actant en fonction sujet, à des fins de continuité thématique par exemple. C'est ce que marque le passif périphrastique des langues scandinave, et c'est la valeur spécifique de la périphrase passive en *se voir* en français, qui permet de promouvoir en fonction sujet un complément, y compris indirect :

(23) Il s'est vu fermer la porte au nez par le concierge. (Riegel, Pellat & Rioul 2008 : 443)

Cette double nature du passif peut être interprétée comme le corollaire de la double nature du sujet : complément parmi les autres mais indexé comme le premier d'entre eux, il fait l'objet d'une rétrogradation par une diathèse régressive ; sujet d'un prédicat, placé en asymétrie foncière avec les compléments, il est la fonction-cible d'une stratégie morphosyntaxique de promotion du patient.

L'allemand présente un autre phénomène illustrant cette double nature. En effet, dans cette langue où l'ordre des constituants du groupe verbal est fortement tributaire de la structuration informationnelle, l'actant-sujet peut occuper deux grandes positions dans le groupe verbal. L'une, en début de groupe verbal, est généralement corrélée à un statut informationnel topical ou thématique (Frey 2004 : 583). L'autre, en fin de groupe verbal près de la position structurale du verbe, correspond à un statut rhématique. Soit l'énoncé suivant :

Le groupe verbal allemand est partagé en deux moitiés, l'une thématique et l'autre rhématique, par le créneau qu'occupent les adverbes de phrases et les particules énonciatives. Si l'on procède ainsi à l'insertion de *ja bekanntlich* « notoirement », on obtient deux combinaisons possibles. Dans la première, le sujet est thématique (topical pour Frey). D'un point de vue générativiste, il faut alors insérer une trace du sujet dans la deuxième moitié du GV (t1), à côté de la place structurale du constituant placé en première position (t2) :

(22) Dem Hans₂ [hat [TopP Maria₁ [ja bekanntlich t₁ t₂ geHOLfen]]]]

Mais le sujet peut également suivre l'adverbe de phrase, auquel cas il est rhématique et porte l'accent. L'énoncé ne contient pas d'autre constituant thématique que celui placé en première position :

(23) Dem Hans₂ [hat [TopP 0 [ja bekanntlich MARIA₁ t₂ geholfen]]]]

La tradition générative allemande³ distingue ainsi systématiquement les *VP-internal subjects* des *VP-external subjects*. Les premiers sont des sujets rhématiques maintenus dans leur position structurale, correspondant à leur statut valenciel d'actants du verbe ; les seconds, de loin les plus nombreux, sont des sujets thématiques placés dans la zone du groupe verbal où sont regroupés les constituants à propos desquels le verbe et ses compléments les plus proches sont prédiqués. On retrouve un jeu proche de celui des deux passifs, opposant d'une part le sujet comme complément, et d'autre part le sujet comme complémentaire du prédicat.

³ Voir ainsi Struckmeier (2014, 2017) et Abraham (2017 : 68 ; 2018 : 50-51).

3. La configuration subjectale

Lazard (1994 et 2012) s'est attaché à reprendre l'héritage de Tesnière dans une perspective typologique et comparative. Dans son analyse de « l'actance », il distingue deux groupes de propriétés pour le sujet, qu'on peut illustrer à partir du français (Lazard 1994 : 101-102). Le sujet français est un « actant central » : il est obligatoire, construit sans relateur, régit l'accord du verbe qu'il précède. Ces propriétés, du point de vue tesniérien, sont caractéristiques du fait que le sujet est à la fois un actant parmi les autres et le premier dans leur hiérarchie. Inversement, c'est aussi un actant distant du verbe : il disparaît seul à l'infinitif, est omis en cas de coordination, des phénomènes de coréférence obligent à recourir à des infinitifs et des gérondifs, et au passif il devient un terme oblique facultatif. Lazard range également dans cet ensemble de propriétés le fait que le sujet commande l'emploi du réfléchi et du réciproque. Cela le conduit à définir le sujet comme « actant central dissocié de la hiérarchie des autres actants » (Lazard 1994:103). Le premier groupe de propriétés a à voir avec la contribution du sujet à la représentation du procès verbal en tant que prime actant (c'est ce que Lazard appelle la prédication, terme qu'on choisit de laisser de côté ici compte tenu de son caractère potentiellement ambigu). Le second groupe de propriétés renvoie à des questions de coréférence. On retrouve en fait la double nature du sujet observée plus haut : un premier groupe de propriétés renvoie au prime actant tesniérien, et un second, au sujet comme constituant auquel réfère le groupe verbal, caractérisation qui s'inscrit directement dans le sillage de la grammaire logique fondée sur une acception dénotative du couple sujet-prédicat (ce dont on parle – ce qu'on en dit; on se reportera à Strawson (1971) pour une analyse de la continuité entre cette caractérisation logique et la question de la structuration informationnelle).

Lazard montre en outre que le premier ordre d'analyse est lui-même composite et cite l'exemple du chickasaw, langue cherokee dans laquelle tous les phénomènes décrits plus haut, qu'ils touchent à l'actance ou à la référence, sont aveugles au cas porté par le constituant (Lazard 1994 : 104-108). Comme le montrent les exemples suivants, tirés de Lazard (1994 : 107), un verbe signifiant « naître, venir au monde » peut être construit avec un bénéficiaire, désignant ici la mère (25) en gardant l'enfant comme sujet (marqué par le suffixe -at), sans changement vis-à-vis de la construction monovalente (24), l'enfant étant toujours le prime actant de ce verbe. Mais il est également possible de placer un constituant supplémentaire en -at en position initiale (26), qui récupérera alors les caractéristiques référentielles du sujet en chickasaw. Cette construction à double sujet apparent est alors interprétée de telle façon que le nouveau sujet n'est pas le prime actant du verbe (l'enfant), ce qui conduit à l'identifier au bénéficiaire (la mère) :

- (24) Chipot-at 0-ala-tok enfant-SUJ AG-arriver-PST 'Un enfant est né.'
- (25) Chipot-at 0-im-ala-tok enfant-SUJ AG-BEN-arriver-PST 'Elle a eu un enfant.'
- (26) Claire-at Doris-at 0-im-ala-tok
 Claire-SUJ Doris-at AG-BEN-arriver-PST
 'Claire a donné naissance à Doris.'

On doit alors distinguer trois niveaux : la valence à proprement parler, centrée sur la sélection des compléments et l'assignation du cas ; la notion de sujet n'y a aucune pertinence, tous les compléments y étant placés sur un pied d'égalité ; la subjectalité comme phénomène de primeactance, dans lequel on sélectionne un des actants pour le placer au sommet de la hiérarchie de la phrase, avec des propriétés de codage afférentes (position, par exemple) ; la subjectalité

référentielle, enfin, comme phénomène de désignation de ce à propos de quoi le groupe verbal est affirmé. En chickasaw, l'ordre valenciel est découplé de la configuration subjectale.

On peut considérer que c'est également sur un jeu à trois niveaux que s'opère la construction de la fonction sujet en germanique, à cette différence près que chaque cadre valenciel inclut la désignation d'un prime actant, même si le même verbe peut avoir plusieurs cadres valenciels. Les trois niveaux sont alors : le cadre valenciel, centré sur l'assignation du cas, au sein duquel le sujet est effectivement un complément comme les autres ; en miroir, le niveau référentiel, centré sur l'ordre des mots en fonction de la structuration informationnelle de l'énoncé. Entre les deux, la prime-actance, manifestée notamment par l'accord, apparaît comme une interface, déterminée par son rapport aux deux autres pôles. En islandais, prime-actance et subjectalité référentielle sont liées par défaut, et autonomes vis-à-vis du module valenciel et casuel, qui conserve une visibilité propre. En allemand, la prime-actance est d'abord une actance, c'est-à-dire une position particulière dans la valence d'un verbe. Ce complexe, qu'on peut qualifier de subjectalité argumentale, fonctionne en regard du niveau référentiel et informationnel, qui dispose d'une pleine autonomie. L'anglais serait l'exemple d'une langue où les trois niveaux tendent à être amalgamés, le niveau du cadre valenciel étant celui des trois qui a perdu la plus grande part de sa visibilité, compte tenu du haut niveau d'analyticité de l'anglais.

4. Conclusion

Le traitement par Tesnière du concept de sujet est à bien des égards contradictoire. Le geste novateur consistant à réintégrer le sujet parmi les compléments est en effet vite relativisé par la reconstruction d'une définition du prime actant qui reprend la teneur positive des définitions antérieures du sujet, et s'en distingue essentiellement négativement, par l'absence de référence à la notion de prédicat, qui semble constituer la véritable cible de Tesnière. Cette position d'équilibre est en réalité tributaire du choix des langues considérées. Les trois ordres de définition du sujet, « complément comme les autres », « terme complémentaire du prédicat » et « prime actant », ne sont en réalité pas exclusifs mais se superposent.

Dans les langues germaniques, l'asymétrie rejetée par Tesnière correspond à une réalité qui n'est pas aussi pure que dans la description des grammaires scolaires, mais qui n'en explique pas moins un certain nombre de traits grammaticaux du prime actant, ainsi en islandais, et plus encore en anglais. Elle correspond à ce que les grammaires contemporaines nomment parfois la configurationalité, dorénavant définie comme un phénomène graduel : les langues peuvent être plus ou moins configurationnelles, et les phénomènes historiques observés sous 2 peuvent être qualifiés de montée de la configurationalité. La définition du prime actant chez Tesnière reste caractéristique d'une langue modérément à fortement configurationnelle. En suivant Lazard, nous avons vu que la dimension référentielle et topicale de la subjectalité jouait un rôle cardinal dans la construction de la configurationalité.

Dans le même temps, le modèle valenciel permet d'expliquer un autre ensemble important de propriétés, particulièrement bien attestées dans les langues germaniques casuelles. Néanmoins, les langues scandinaves continentales, où le marquage casuel est résiduel, maintiennent une visibilité propre de ce niveau d'analyse via l'existence de deux passifs dont l'alternance dépend de leur ancrage respectif au niveau valenciel et au niveau référentiel. L'innovation tesniérienne conserve donc toute sa pertinence. La difficulté, mais aussi la possibilité de procéder à une classification typologique fine de langues relativement proches, se noue autour de la notion de prime actant, co-déterminée par les deux autres ordres d'analyse. La prime actance peut disposer de caractéristiques morphosyntaxiques propres ou être inextricablement liée à l'un des deux autres niveaux d'analyse lorsque ceux-ci ne sont pas déjà confondus comme cela est largement le cas en anglais. Le concept de prime actant défini par Tesnière, par ses contradictions et sa complexité, se révèle un outil d'analyse comparative et typologique riche et pertinent. Si le raisonnement de

Tesnière lui-même évoque les travaux ultérieurs sur les « critères du sujet », son concept du prime actant esquisse la possibilité d'une autre typologie de la subjectalité, fondée sur l'étude de l'autonomie respective des niveaux de détermination de la configuration subjectale.

Bibliographie

Source première des exemples en nouvel-haut-allemand précoce

FAUST, Historia von D. Johann Fausten, éd. R. Benz. Stuttgart, Reclam.

Références

- Abraham Werner, 2017, Discourse Marker = discourse particle = thetical = modal particle ? A futile comparison", in J. Bayer & V. Struckmeier (eds), Discourse particles: Formal approaches to their syntax and semantics, Berlin, De Gruyter: 241-280.
- Abraham Werner, 2018, "Deutsche Kundgabesätze ohne Grammatikalisierungsableitung", *in* L. Gautier, P.-Y. Modicom & H. Vinckel-Roisin (eds), *Diskursive Verfestigungen*, Berlin, De Gruyter: 43-57.
- Aikhenvald Alexandra, Dixon Robert M. W., Onishi Masayuki (eds), 2001, *Non-canonical marking of subjects and objects*, Amsterdam, John Benjamins.
- Barðdal Johanna, 2002, "Oblique subjects in Icelandic and German", Working papers in Scandinavian syntax, 70: 61-99.
- Barðal Johanna, Pat-El Na'ama, Carey Stephen Mark (eds), 2018, *Non-canonically case-marked subjects*, Amsterdam, John Benjamins.
- Bhaskararao Peri, Subbarao Karumuri Venkata (eds), 2004, *Non-nominative subjects*, 2 vol., Amsterdam, John Benjamins.
- Engdahl Elisabet, 2006, "Semantic and syntactic patterns in Swedish passives", *in* B. Lyngfelt & T. Solstad (eds), *Demoting the agent: Passive, middle and other voice phenomena*, Amsterdam, Benjamins: 21-45.
- Frey Werner, 2004, "A medial topic position for German", *Linguistische Berichte*, 199: 153-190. Gaffiot Félix, 2000, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette.
- Heltoft Lars, Falster-Jakobsen Lisbeth, 1996, "Danish passives and subject positions as a mood system", *in* E. Engberg-Pedersen, M. Fortescue, P. Harder, L. Heltoft & L. Falster-Jakobsen (eds), *Content, expression and structure: Studies in Danish functional grammar*, Amsterdam, John Benjamins: 199-234.
- Keenan Edward, 1976, "Towards a universal definition of "subject"", in C. Li (ed.), Subject and topic, New York, Academic Press: 303-333.
- Lazard Gilbert, 1994, L'actance, Paris, PUF.
- Lazard Gilbert, 2012, « Devoirs de vacance », in Études de linguistique générale, II : La linguistique pure, Louvain, Peeters : 189-246.
- Marty Anton, 1916, Über subjektlose Sätze und das Verhältnis der Grammatik zu Logik und Psychologie (Gesammelte Schriften, éd. Josef Eisenmeier, Alfred Kastil, Oskar Kraus, vol. II, 1), Halle/Saale, Niemeyer.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, 2008, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (1^{re} éd. 1994).
- Strawson, Peter Frederick, 1971, "The asymmetry of subjects and predicates", in *Logico-linguistic papers*", London, Methuen and Co: 96-115.
- Struckmeier Volker, 2014, Scrambling ohne Informationsstruktur? Prosodische, semantische und syntaktische Faktoren der deutschen Wortstellung, Berlin, Oldenburg.

Tesnière Lucien, 1959, Éléments de syntaxe structurale, 2e édition, Paris, Klincksieck.